



Genève, le 25 mai 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Patrimoine arboré: des pépinières urbaines inédites pour renforcer les plantations de demain

La première pépinière urbaine de canton de Genève a été inaugurée ce jour à Vernier. Cet aménagement paysager temporaire, totalement inédit, vise à donner un nouvel élan à la plantation d'arbres dans notre canton. Véritables laboratoires d'acclimatation, les pépinières urbaines permettront de tester de nouvelles essences au regard des enjeux du réchauffement climatique. Les avantages sont multiples: assurer le renouvellement du parc arboré local au moyen d'arbres adaptés aux étés chauds, éviter les transports à longue distance de ces derniers et disposer d'ici quelques années de plusieurs centaines d'arbres en pleine santé prêts à être replantés. Cette action pilote, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'arborisation prévue par le Plan Biodiversité genevois, doit ainsi permettre de multiplier les plantations locales et positionner favorablement le parc arboré genevois de demain.

175 jeunes arbres appartenant à plus d'une quinzaine d'essences différentes enrichissent depuis ce printemps les platebandes du Parc Crozet à Vernier. Ils ne s'y déploieront cependant que durant un temps car cet espace urbain fait office de pépinière temporaire dans le cadre d'un projet innovant mis en œuvre par l'État de Genève en collaboration avec les autorités de la commune. *"L'idée est totalement inédite"* commente à ce sujet M. Antonio Hodgers, conseiller d'État chargé du département du territoire. *"Assurer l'essor des arbres en ville est un défi qui nous impose d'explorer de nouveaux chemins. Les pépinières urbaines qui sortent de terre sont une première réponse de notre stratégie d'arborisation très volontariste. Action concrète avec une portée de long terme, ces pépinières de proximité permettront de donner à notre patrimoine arboré une chance de faire face aux canicules tout en disposant de centaines d'arbres issus d'un circuit court pour renforcer le succès de nos plantations"*.

Un laboratoire à ciel ouvert pour notre patrimoine arboré

Les pépinières urbaines doivent en effet contribuer activement à la résilience de notre parc arboré. Celui-ci est d'ores et déjà fortement fragilisé par le réchauffement climatique en cours, les étés passés marqués par la sécheresse ayant malheureusement été fatals pour nombre d'arbres locaux. Or ces derniers permettent précisément de générer en ville des îlots de fraîcheur estivale qui rendent plus supportable pour les habitants les hausses de températures inévitables. Pour tirer parti de cet effet de rempart, il est crucial d'identifier sans attendre les essences aptes à s'adapter au contexte qui nous attend. Véritables laboratoires à ciel ouvert, les pépinières urbaines vont permettre de tester en situation réelle des espèces encore peu répandues ici, comme par exemple le mûrier blanc, le chêne vert méditerranéen

ou encore l'érable de Montpellier. Sur la base des résultats qui seront obtenus, il sera possible d'orienter la politique de plantation cantonale, sachant qu'il s'agit d'anticiper les bons choix capables de faire la différence d'ici 50 ou 100 ans.

Des arbres bien acclimatés pour des plantations durables

Les pépinières urbaines, celle du Parc Crozet ou celles qui sont prévues dans les mois à venir au Parc des Franchises et au Parc André-Chavanne, ont d'autres avantages. En donnant aux jeunes arbres le temps de grandir à leur rythme à Genève, elles permettent d'échapper aux importations à longues distances des arbres de plus grande taille, sujets aux pénuries - selon les espèces - à l'échelle européenne, mais aussi plus fragiles et plus complexes à déplacer pour un bilan carbone nettement moins favorable. Ces pépinières, au-delà de leur fonction expérimentale, doivent ainsi permettre de fournir concrètement d'ici 4 à 5 ans plusieurs centaines d'arbres bien acclimatés pour les plantations locales, augmentant fortement les chances de reprise dans leur implantation définitive.

Situées dans des parcs librement accessibles et accompagnées de panneaux d'information, les pépinières urbaines permettent enfin de mettre en lumière auprès de la population les questions en lien avec les arbres urbains - leurs points forts mais aussi leur fragilité dans un environnement minéral qui leur laisse peu de place. La visibilité ainsi donnée à cet enjeu doit encourager une meilleure valorisation de ce patrimoine à mi-chemin entre la biodiversité et l'urbanité et contribuer ainsi à son nécessaire développement pour assurer la qualité de notre cadre de vie.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire, en contactant Mme Pauline de Salis-Soglio, secrétaire générale adjointe, DT, T. 022 546 60 47 ou 076 304 20 66;*
- *M. Bertrand Favre, service du paysage et des forêts, DT, T. 022 388 55 26 ou 079 230 62 71.*